



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU MORBIHAN

RESULTATS DE LA CDAC

jeudi 6 avril 2017

Nature du projet	Demandeur	Composition de la commission	Vote	Avis
Modification, sur les parcelles cadastrées AN n° 277, 278, 279, 280 et 374, du projet de création de l'ensemble commercial « Les Quais de Séné », d'une surface de vente totale de 6 042 m ² , répartie en une cellule de 2 175 m ² de surface de vente dédiée à l'équipement de la personne ou de la maison, deux cellules commerciales dédiées à la culture et aux loisirs et trois cellules non alimentaires, situé Zone Commerciale du Poulfanc, 67 route de Nantes à SENE (56860)	SCI POULFANC 4, représentée par M. Vincent BARDON, associé	Maire de Séné	Favorable	Autorisation
		Pdt de la communauté d'agglomération Golfe du Morbihan – Vannes Agglo	Favorable	
		Pdt du SCOT du Pays de Vannes	Favorable	
		Pdt du Conseil Départemental	Favorable	
		Pdt du Conseil Régional	Absent	
		Maire de Bieuzy	Favorable	
		Pdt communauté de communes du pays de Questembert	Favorable	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	Favorable	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	Favorable	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	Favorable	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	Favorable	

Nature du projet	Demandeur	Composition de la commission	Vote	Avis
Création, sur les parcelles cadastrées AX n° 484, 485, 486, 711, 712, 722, 737, 1251, 1252, 1253, 1254, 1255 et 1256 un magasin à l'enseigne « LIDL », d'une surface de vente de 1 421,45 m², situé zone artisanale de Lann Gazec à LANESTER (56600)	SNC LIDL, représentée par M. Romuald GOURICHON, responsable immobilier	Maire de Lanester	Défavorable	Avis Défavorable
		Pdt de Lorient Agglomération	Défavorable	
		Pdt du Syndicat mixte pour le SCOT du Pays de Lorient	Défavorable	
		Pdt du Conseil Départemental	Défavorable	
		Pdt du Conseil Régional	Absent	
		Maire de Bieuzy	Favorable	
		Pdt communauté de communes du pays de Questembert	Favorable	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	Défavorable	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	Défavorable	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	Favorable	
Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	Abstention			

Nature du projet	Demandeur	Composition de la commission	Déclaration	Arrêté
création, sur les parcelles cadastrées BA n° 329, 330p, 331 et 332 un magasin à l'enseigne « LIDL », d'une surface de vente de 1 420,91 m², situé rue de la gare à MALESTROIT (56140)	SNC LIDL, représentée par M. Cédric Guillaumant et Mme Pauline BALLE	Maire de Malestroit	Favorable	Avis Favorable
		Pdt de l'Oust à Brocéliande communauté	Favorable	
		Pdt Pôle d'équilibre territorial et rural – Coeur de bretgne	Favorable	
		Pdt du Conseil Départemental	Favorable	
		Pdt du Conseil Régional	Absent	
		Maire de bieuzy	Favorable	
		Pdt communauté de communes du pays de Questembert	Favorable	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	Favorable	
		Person. qualifiée domaine consommation et protection des consommateurs	Favorable	
		Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	Favorable	
Person. qualifiée domaine dévelop. Durable et aménagement du territoire	Favorable			